



# La Banque Carrefour d'Échange de Données

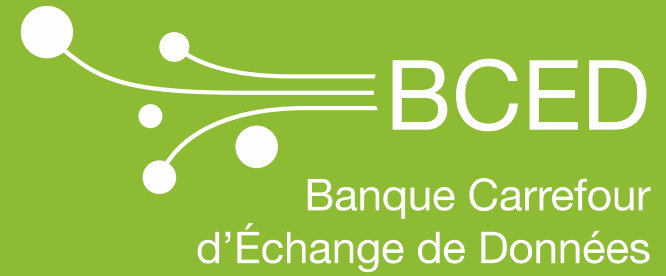
Salon des soins de santé  
• 3-4 avril 2014 • Namur





# Sommaire

- Pourquoi un nouvel intégrateur de services ?
- Cadre légal
- Banque carrefour d'échange de données



# Pourquoi un nouvel intégrateur de service ?



# Nouvel intégrateur ?

Objectif général des gouvernements wallons et de la FWB :

*Diminution des charges administratives et amélioration de la qualité pour les usagers des services publics.*



# Nouvel intégrateur ?

Des constats au niveau :

Politique

Stratégique

Economique

Usagers



# Nouvel intégrateur ?

Pour répondre à ces constats :

- *Besoin d'un cadre régulateur et organisationnel commun au niveau de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour l'implémentation de l'only once.*

- *Ceci tout en veillant à :  
assurer la sécurité et la protection de la vie privée lors du partage de données électroniques à caractère personnel.*

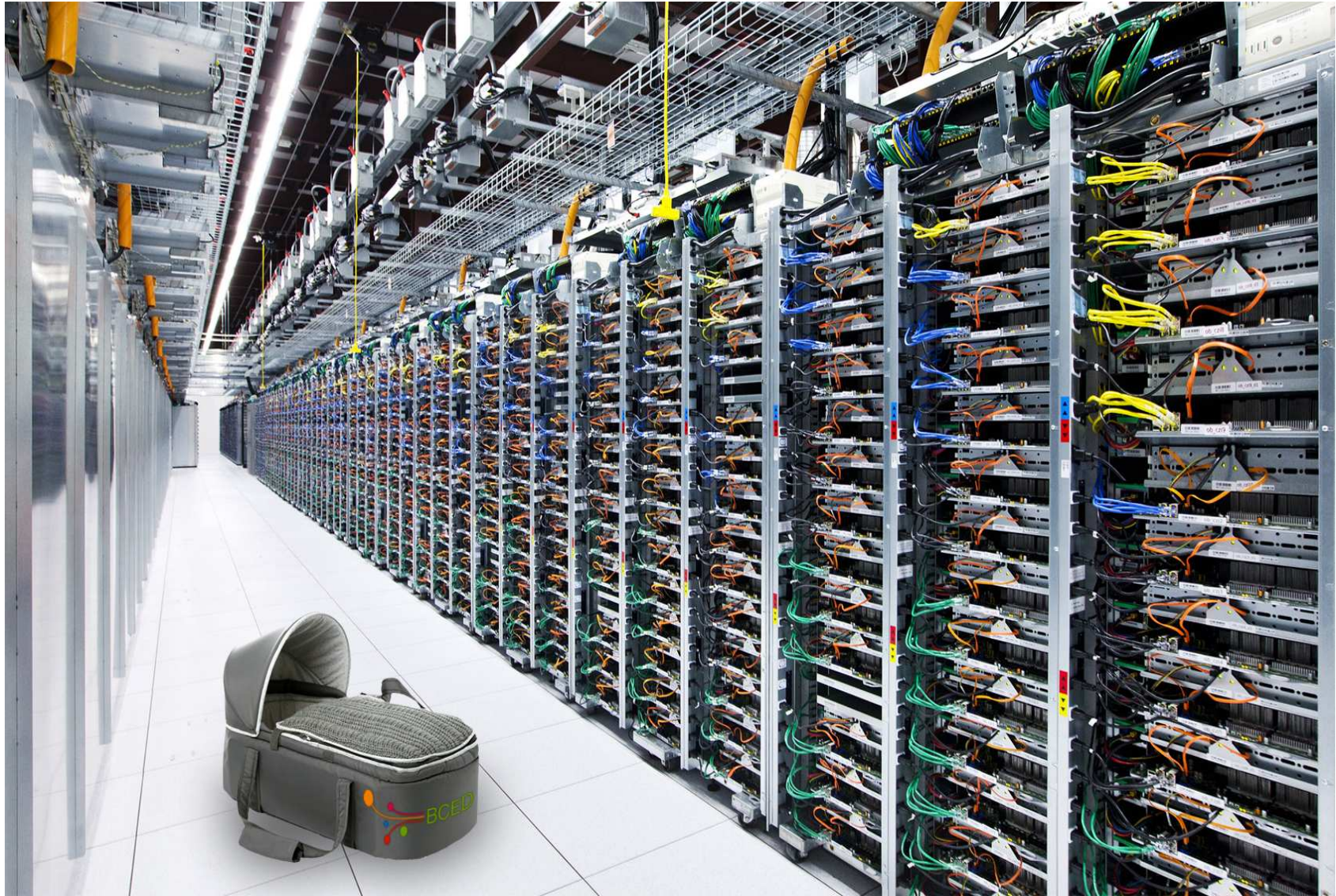
*assurer un dialogue étroit avec les acteurs déjà en place pour une répartition optimale des tâches suivant le périmètre d'activité (ex.: données administratives ↔ données médicales)*



# Nouvel intégrateur ?

## Lancement du projet et historique :

- *Décembre 2010: début de la mission d'analyse et de benchmarking dans le cadre du Plan "Ensemble simplifions".*
- *19 juillet 2012: Formalisation d'un accord de coopération FWB/Wallonie balisant le projet.*
- *23 mai 2013 : approbation et signature par les 2 gouvernements de l'accord de coopération "partage de données".*
- *4 et 10 juillet 2013: ratification de l'accord par les 2 parlements*
- *1er janvier 2014: entrée et vigueur des textes et naissance "officielle" de la BCED*







# Cadre légal



# Cadre Légal

## 1) Accord de Coopération (AccC) du 23 mai 2013 entre la Région wallonne et la FWB pour le partage de données

- Principes de base et définitions
- Désignation des SA et des BD issues de SA
- Institution de la **BCED** : missions et fonctionnement  
→ **intégrateur de service et tiers de confiance**
- Institution de la **CCED** : Composition et rôle /mission → Organe indépendant de contrôle lié à la CPVP

## 2) Décrets du 4 et 10 juillet 2013 portant assentiment à l'AccC



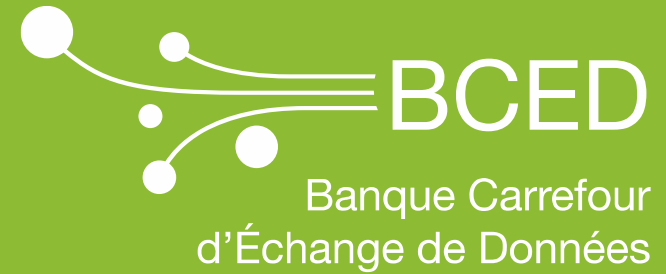
# Cadre légal

- 1) Sélection, évolution puis labellisation de bases de données existantes en Sources Authentiques
- 2) Création de la BCED
- 3) Obligation de collaboration avec la BCED pour les échanges de données authentiques administratives
- 4) Force probante et obligation d'utilisation pour les données issues de SA obtenues via la BCED
- 5) Respect des principes de la LVP



# Commission de Contrôle des Echanges de Données

- 1) Une Commission de Contrôle sera instituée auprès du Parlement Wallon / Parlement Communauté Française
- 2) Composition : 6 membres effectifs + 6 membres suppléants
  - 3 (+ 3 suppléants) du rôle francophone de la CPVP
  - Secrétariat de la CCED assuré par la BCED
- 3) Rôle : Veiller au respect de l'AccC + LVP en coordination avec la CPVP, autoriser et contrôler les échanges de données régionales wallonnes et communautaires francophones
- 4) Garantie d'indépendance et d'impartialité



# La Banque Carrefour d'Échange de Données

Missions, services et quelques chiffres



# BCED : les missions

## 1) Tiers de confiance

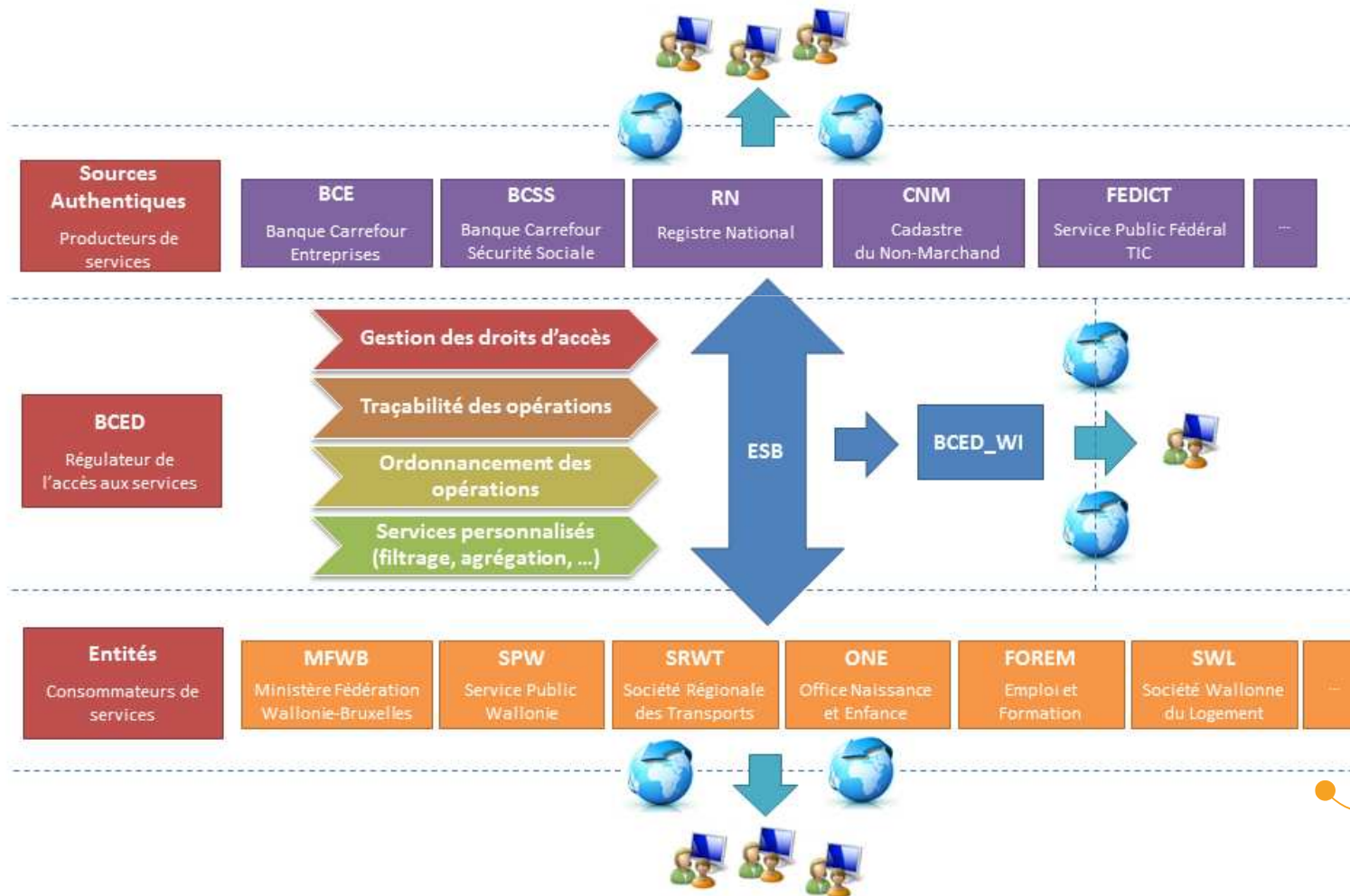
- Entité indépendante de confiance
- **Offrant des** services qui accroissent la **fiabilité** de l'échange électronique de données administratives et de l'enregistrement de données administratives

## 2) Labellisation de sources authentiques

## 3) Intégrateur de services « horizontal »

- Institution légalement reconnue
- **Rôle :**
  - **organiser et de faciliter l'échange de données** issues de sources authentiques
  - **offrir des services d'accès hautement sécurisés** aux sources authentiques, dans le **respect des prescrits de la vie privée**.

# BCED : Missions et services offerts







# Quelques chiffres

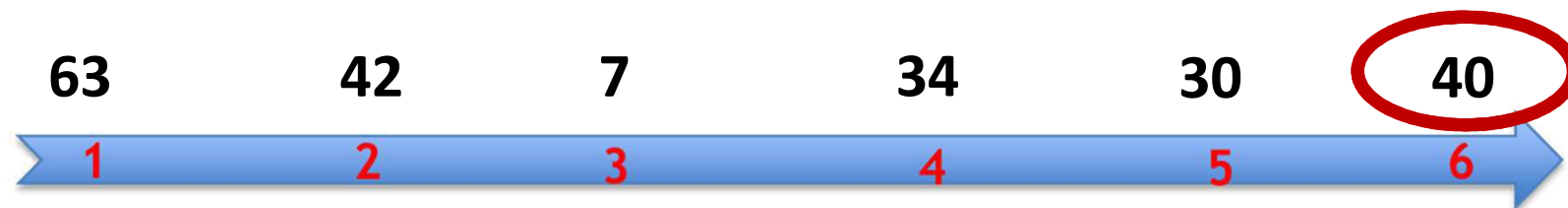
- Projets d'échange de données administratives par S.A.

S.A.	# Projets	S.A.	# Projets
AWIPH	1	INAMI	1
BCE	32	INASTI	2
BCSS	1	INS	1
BNB	7	LIMOSA	1
BNB & BCE	1	N/A	1
CADASTRE	6	ONAFST	3
CADASTRE NON MARCHAND	2	ONP	1
CASIER JUDICIAIRE	2	ONSS	22
CIN	3	ONSSAPL	1
COCOF VAPH	1	ONVA	1
DG Handicap	6	R_BIS	1
DIGIFLOW	11	RN	27
DIV	6	RN, R_BIS	5
eNOTARIA	1	RN, ONSS	15
ePV	1	SPP IS	1
FCS	1	SPW_DGO5	1
FINANCES	37	STAT	1
FOREM	1	SWL	1
GOCA	2	Autres	7
IAM UMAN	1		
		Total :	216

# Quelques chiffres

- Statut des projets d'échange de données administratives

Statut		Signification
1	Flux identifié	Besoin exprimé mais projet non initié
2	Dossier en cours de constitution	Projet démarré (questionnaire préalable, mandat...)
3	Demande envoyée	Demande est envoyée au Comité Sectoriel approprié
4	Autorisation reçue	Réponse reçue du Comité Sectoriel
5	Développement Back end	Quand (suite étape4) un développement applicatif est nécessaire et démarré
6	Flux terminé	Quand le flux est effectif



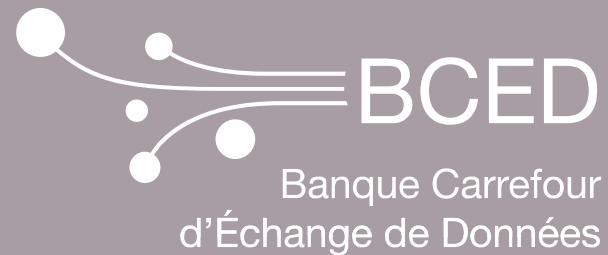
# Quelques chiffres

- Projets d'échange de données – Gains annuels\*

Gains annuels générés (selon statut)					
PROJET			Gains		
	Statut	Nombre de Flux	Totaux	Usagers	Administration
1	Flux identifié	63	€ 78.449	€ 78.449	€ 0
	<i>dont gain calculés</i>	4	€ 78.44€	€ 78.44€	€ 0
	<i>dont gain non calculés</i>	56	€ 0	€ 0	€ 0
2	Dossier en cours de	42	€ 1.330.105	€ 1.025.699	€ 304.407
3	Demande envoyée	7	€ 1.082.292	€ 1.039.092	€ 43.200
4	Autorisation reçue	34	€ 1.592.359	€ 1.253.279	€ 339.080
5	Développement Back end	30	€ 15.165.813	€ 12.887.185	€ 2.278.628
6	Flux terminé	40	€ 12.978.535	€ 11.633.717	€ 1.344.818
	<b>Totaux</b>	<b>216</b>	<b>€ 32.227.554</b>	<b>€ 27.917.421</b>	<b>€ 4.310.133</b>

\*: il s'agit bien de gains annuels et donc cumulatifs une fois le projet finalisé .

# Merci pour votre attention !



[www.ensemblesimplifions.be](http://www.ensemblesimplifions.be)  
[info@ensemblesimplifions.be](mailto:info@ensemblesimplifions.be)

En Fédération  
Wallonie-Bruxelles

Boulevard Léopold II, 44  
B-1080 Bruxelles  
Tél. : +32 (0)2 413 25 10  
Fax : +32 (0)2 413 35 10

En Wallonie

Siège Social

Chaussée de Charleroi, 83 B • 4<sup>e</sup> étage  
B-5000 Namur  
Tél. : +32 (0)81 40 92 40  
Fax : +32 (0)81 40 92 41